

Le "bi-bac", passeport pour l'Europe

LE MONDE | 16.06.08 | 07h57

Depuis plus de quinze ans, le bac s'est enrichi de mentions européennes difficiles à décrocher mais qui assurent sans conteste un "plus" dans un CV étudiant. Et si l'avenir du bac était en Europe ?

En matière d'ouverture, le fin du fin est évidemment le "bi-bac", ce diplôme reconnu par deux systèmes éducatifs. Le modèle le plus abouti est l'abibac. Créé en 1994, ce diplôme binational correspond à une double certification (baccalauréat et abitur, le bac allemand) et donne le droit d'accéder à l'enseignement supérieur, des deux côtés du Rhin. Très exigeant, compte tenu surtout du niveau requis en littérature allemande et française, il n'attire que quelques centaines d'élèves : 547 en 2007, dont 96 % l'ont réussi.

En s'inspirant de ce modèle, Xavier Darcos et son homologue espagnol viennent d'aboutir à la création du bachibac (fusion de baccalauréat et du bachillerato). Sa première session est fixée à 2012. D'autres baccalauréats binationaux pourraient aussi voir le jour, des négociations étant en cours avec l'Italie, et même en dehors d'Europe, avec les... Etats-Unis.

En attendant, les "sections européennes" des lycées font le plein. Ceux qui les ont choisies ont un emploi du temps chargé, avec des cours d'histoire-géographie spécifique en langue étrangère qui donne lieu à une épreuve finale au bac.

Créées en 1992, ces sections "européenne" et "langue orientale" ont vu leurs effectifs doubler depuis 2002. En 2007-2008, elles scolarisaient 22117 élèves en classes terminales des séries générales et 1139 élèves des séries technologiques.

UN AVANTAGE POUR L'APRÈS-BAC

Une mention européenne au bac constitue un "plus". C'est ce qui ressort des enquêtes menées dans différentes académies. Dans celle de Versailles, par exemple, en 2002, quelque 75 % des élèves des sections européennes du Val-d'Oise avaient intégré une filière sélective (prépa, BTS...) un an après leur bac.

Alain Jambin, inspecteur d'académie en histoire et auteur de plusieurs études sur ce thème dans l'académie de Toulouse, confirme que *"les prépas et les écoles recrutant à niveau bac savent que les élèves de ces sections ont une longueur d'avance en langue, et sont souvent très motivés et très travailleurs"*.

Pour la poursuite d'études à l'étranger, *"c'est sans doute avantageux mais, pour l'heure, aucune statistique officielle ne le démontre"*, regrette Franck LeCars, professeur d'allemand et membre de l'Association européenne des enseignants de France.

Pour l'heure, l'obtention de certificats étrangers attestant d'un niveau de langue reconnu internationalement (comme le First Certificate in English) s'avère peut-être plus utile. *"Les sections européennes ont pour vocation première de permettre aux élèves d'améliorer leur niveau en langue, notamment à l'oral"*, insiste Anne Fauvaud, à la direction générale de l'enseignement scolaire au ministère de l'éducation nationale.

Marie Boëton